31 octobre 2006

06.163
ad 06.039

Postulat du groupe socialiste

Neuchâtel canton des jeunes créateurs et des créatrices d'entreprises

"Vous êtes jeune, vous êtes créatif, vous voulez créer votre entreprise, Neuchâtel est votre terre d'accueil."

Le canton, la région et la Confédération disposent de nombreux outils promouvant l'entrepreneuriat chez les jeunes, mais ces derniers ne perçoivent que rarement les opportunités qui leur sont offertes.

Seul-e-s quelques élu-e-s connaissent toutes les ficelles du chemin à embranchements multiples du soutien à l'entrepreneuriat, à plus forte raison à celui destiné plus particulièrement aux jeunes. Souvent ces derniers pensent que les aides ne leur sont pas destinées, que leurs projets ne sont pas suffisamment aboutis, intelligents et/ou que les services de la promotion économique sont réservés aux projets "sérieux" développés par des personnes bardées de diplômes ou au bénéfice d'une grande expérience professionnelle.

Nous demandons par conséquent au Conseil d'Etat d'étudier les possibilités de mise en valeur des outils existants pour soutenir les idées, la créativité et l'esprit d'entreprises.

L'objectif de ce postulat est de positionner notre canton comme le canton qui soutient les jeunes créatrices et créateurs d'entreprises.

L'étude pourrait se pencher sur les structures existantes (Venturelab, Genilem, CCSO, etc…) et les projets déjà en place (cf le Village du service de l'emploi aux anciennes Brasserie Müller, Néode). De nombreuses institutions fournissent des aides à la validation des idées, à l'aide au démarrage, à la rédaction du business plan, à l'obtention des premiers crédits ou au coaching individuel. Il s'agit d'étudier non seulement l'utilisation coordonnée de toutes les aides existantes, mais leur mise en valeur dans une approche et un langage qui correspondent à ceux du public-cible et qui les incitent à les utiliser.

L'étude pourrait également évaluer la nécessité de créer un guichet unique "spécial jeunes", ou une "pépinière d'entreprises créatives jeunes", des produits attractifs, simples d'accès, reposant sur un coaching adapté à un public jeune.

En complément, l'étude pourrait prévoir des campagnes de promotion attractives, des actions dans les écoles, dans les filières professionnelles et universitaires pour sensibiliser les jeunes au fait que notre canton est intéressé par leurs capacités d'entrepreneuriat.

On pourrait aussi envisager de lancer des programmes tels que "apprendre à entreprendre" soutenus par la Confédération ou lancer des programmes de mentoring "jeunes créateurs et créatrices neuchâtelois".

Ce postulat vise donc principalement à faire connaître les outils existants et à les mettre en valeur et par là-même d'offrir un moyen de différenciation à notre canton. Il faut que les jeunes sachent que chez nous leur esprit d'initiative est bien accueilli.

Tablons sur la jeunesse pour développer les métiers du futur, investissons dans ce qui fera notre force de demain.

Signataires: D. Reinhard, P. Erard, O. Duvoisin, S. Müller Devaud, C. Borel, François Cuche, J.-N. Karakash et E. Flury.